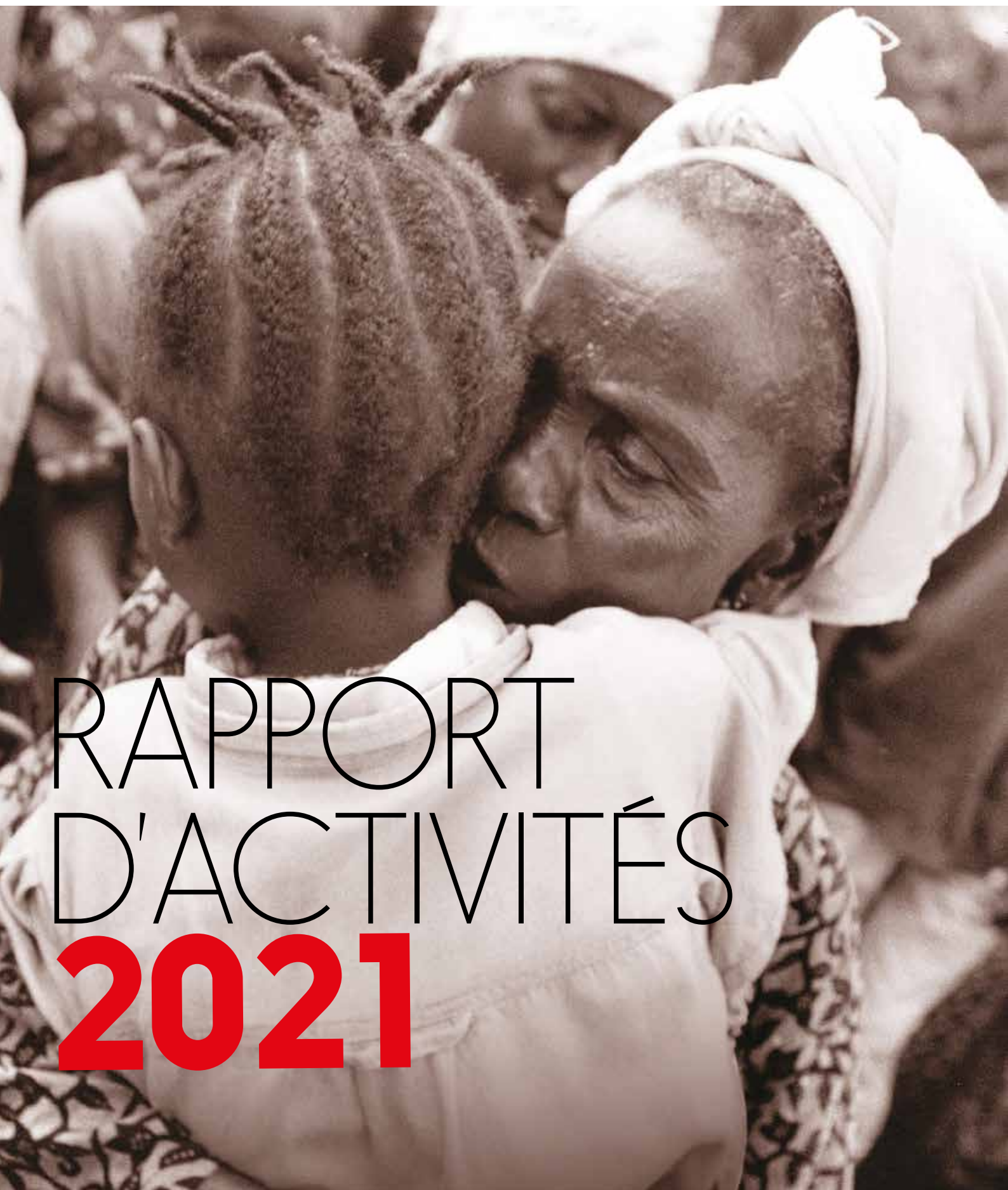




RAPPORT D'ACTIVITÉS **2021**



Sommaire

Notre mission :	2
- Le droit de savoir	2
Faits marquants 2021	5
- Une année marquée par deux crises majeures	6
- Le RLF aux côtés des familles victimes du naufrage à Calais	7
- Autres actualités	7
- Un nouveau système de gestion des cas, <i>Family Links Answers</i>	7
- Une équipe du service central renforcée	8
- La mémoire du RLF	8
- De nouveaux projets sur la réunification familiale	9
- Mission RLF d'urgence en République démocratique du Congo	10

Chiffres clés de l'activité 2021	13
- Des besoins croissants	15
- Une évolution des contextes de séparation	16
- La recherche, ADN du service	16
- Des personnes toujours vulnérables	17
- La résolution des cas	18
- Davantage de suivis de réunifications familiales	19
Nos opérations	21
- Un service au plus proche des besoins des personnes	22
- La force d'un réseau RLF national qui s'agrandit	22
- Une prise en charge de proximité et dans la durée	23
- Accompagnement et développement des compétences des acteurs de terrain	24
- Tous acteurs du RLF	24

Notre mission

Le droit de savoir

Mission au cœur du projet de notre association (art. 1 des statuts), **les actions de prévention, de maintien et de rétablissement des liens familiaux** (RLF) sont déployées aussi bien en temps de crise qu'au quotidien pour permettre un accompagnement global des personnes. Les activités RLF trouvent leur fondement dans le droit international humanitaire issu des Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels de 1977 ainsi que dans les statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (ci-après le Mouvement). Elles impliquent que chaque personne puisse connaître le sort de proches disparus **lors de conflits armés, de situations de violences, de catastrophes naturelles** ou de

tout autre événement ayant une incidence sur le plan humanitaire, telle **la migration**.

Le RLF ne fonctionne que grâce à la solidarité, chaque membre du réseau mondial RLF Croix-Rouge et Croissant-Rouge (*Family Links Network*) pouvant compter sur les autres membres pour clarifier le sort des personnes disparues. Chacun a ainsi une responsabilité partagée pour maintenir et renforcer le service rendu aux personnes.

La mission RLF de la Croix-Rouge française (CRF), à la fois historique et statutaire, est aussi **reconnue d'intérêt général** par la Loi n° 2016-2019 du 29 décembre 2016 relative à l'exercice par la Croix-Rouge française de cette mission de rétablissement des liens familiaux ¹.

Avec l'adoption par l'association de nouveaux engagements stratégiques 2030 ², la résilience est au cœur du projet associatif et fait ainsi écho à l'activité de RLF qui intervient **avant, pendant et après la crise** pour aider les personnes à se reconstruire.

Les données mondiales

Il s'agit d'actions de :

- > **prévention** de la rupture de contact (information et sensibilisation) et **maintien** des liens familiaux (mise à disposition de moyens de communication) ;
- > **clarification** du sort des personnes portées disparues et accompagnement psycho-social des familles (travail d'enquête et de soutien) ;
- > **réunification** ou **regroupement** en France des familles retrouvées (respect de l'unité de famille ³).

Les actions de prévention, de maintien et de rétablissement des liens familiaux s'inscrivent en complémentarité des autres actions menées par la Croix-Rouge française, y compris lors de situations d'exception et d'urgence.

Chaque minute,
un appel est passé entre
deux familles séparées.

Chaque heure,
le sort de deux personnes
disparues est clarifié.

Chaque jour,
plus de vingt personnes sont
réunies avec leur famille.

Chaque semaine,
une famille est retrouvée
grâce à *Trace the Face*.

1 - L'article 1 de la loi prévoit : « [...] la Croix-Rouge française peut, dans le cadre de sa mission d'intérêt général de rétablissement des liens familiaux prévue par les protocoles additionnels aux conventions de Genève du 12 août 1949, obtenir auprès des administrations de l'État, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics administratifs, des organismes de sécurité sociale et des organismes qui assurent la gestion des prestations sociales, sur demande écrite et motivée, communication des informations relatives à la personne recherchée, figurant dans un document administratif ou dans un traitement de données à caractère personnel, dans la mesure où ces informations sont indispensables à la détermination du sort de la personne recherchée sur le territoire national ».

2 - Adoption lors de la 77^e Assemblée générale de la Croix-Rouge française des 10 et 11 septembre 2021

3 - La procédure de réunification familiale concerne les réfugiés, les bénéficiaires de la protection subsidiaire et les apatrides. La procédure de regroupement familial s'applique aux personnes étrangères en situation régulière en France.

Faits marquants 2021

> UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DEUX CRISES MAJEURES

- Afghanistan
- Le RLF aux côtés des familles victimes du naufrage à Calais

> AUTRES ACTUALITÉS

- Un nouveau système de gestion des cas, *Family links answers*
- Une équipe du service central renforcée
- La mémoire du RLF
- De nouveaux projets sur la réunification familiale
- Mission d'urgence en République démocratique du Congo



Une année marquée par deux crises majeures

L'année 2021 a été marquée par une succession de crises qui a conduit le service RLF à ajuster sa réponse tout en initiant une réflexion pour une meilleure préparation de gestion des urgences.



Afghanistan

Suite à la prise du pouvoir à Kaboul par les Talibans mi-août 2021, des évacuations de ressortissants étrangers et afghans ont été organisées en urgence dans un contexte de chaos et de violence. La France a effectué environ une vingtaine de rapatriements dans le cadre de l'opération « APAGAN », exfiltrant 2800 personnes dont 2600 Afghans. Les conditions d'évacuation, la diversité des personnes rapatriées, les risques sécuritaires pour les personnes restées sur place dans un contexte généralisé de crise humanitaire, les déplacements de population, la fermeture des frontières terrestres avec les pays voisins ont impacté gravement les liens familiaux avec des risques évidents de disparitions et pertes de contact temporaires ou plus durables. Le service RLF a répondu à **de très nombreuses sollicitations téléphoniques d'appels à l'aide** avec cependant peu de possibilités d'action⁴. Sur notre site, **des informations multilingues** ont été publiées à destination des personnes recherchant leurs proches et des structures les accueillant en France. **Le service RLF s'est mobilisé à deux reprises lors des accueils aéroportuaires**, mettant en évidence la nécessité d'être inclus dans ces opérations d'accueil et de pouvoir accéder aux différentes listes des personnes et lieux d'accueil. Grâce à l'équipe juridique, **trois enfants ont pu rejoindre leur mère réfugiée en Finlande**. Faisant écho au plaidoyer du RLF en matière de réunification familiale, la déclaration de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) sur la situation des personnes afghanes, a souligné la nécessité de faciliter la délivrance des visas, de simplifier les démarches et d'accélérer le traitement des demandes de réunification familiale avec plus de 3 500 demandes en souffrance⁵.

4 - Les personnes étaient orientées vers le centre de gestion de crise du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

5 - CNCDH, Déclaration sur la situation des personnes afghanes adoptée à l'unanimité, 30 septembre 2021 (D - 2021).

Le RLF aux côtés des familles victimes du naufrage à Calais

Le 24 novembre 2021, vingt-sept personnes migrantes tentant de rejoindre le Royaume-Uni ont perdu la vie au large de Calais lors du naufrage de leur embarcation de fortune. Face à l'ampleur inédite de ce drame, quatre officiers de recherche se sont activés pour répondre aux sollicitations des proches présents en France, au Royaume-Uni ou en Irak. Un minutieux travail de **collecte de données ante mortem** a été entrepris auprès des proches (un signe physique distinctif, une cicatrice, un tatouage, des photographies ou documents d'identité, etc.). Le Mouvement a également été mis en alerte pour contribuer à cette collecte d'informations et informer les familles sur le protocole d'identification.

Avec l'accord des familles, les éléments recoltés ont été partagés avec la cellule d'identification des victimes de catastrophes de la Gendarmerie nationale missionnée par la



Justice, facilitant grandement l'identification des victimes par comparaison aux constatations effectuées sur les dépouilles par les médecins légistes⁶.

6 - Plusieurs articles de presse ont couvert ce drame dont celui de Libération, 15 décembre 2021, « Naufragés de Calais : la longue identification des victimes ».

Autres actualités

Un nouveau système de gestion des cas, *Family Links Answers*

Le service RLF bénéficie d'une nouvelle base de données, *Family Links Answers*, mise à disposition par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et utilisée par une partie du réseau mondial RLF. Elle a été entièrement configurée aux besoins de notre activité et doit permettre un meilleur suivi des demandes de

recherche et réunifications familiales entre l'équipe du service central et le réseau bénévole. Des sessions de formation ont été déployées dans l'ensemble des bureaux RLF pour une bonne appropriation de ce nouvel outil et afin de se familiariser avec la nouvelle terminologie utilisée.



Des nouveaux projets sur la réunification familiale

Depuis janvier 2021, la Croix-Rouge française s'est engagée dans le **projet transnational SAFE** (*foSter CooperAtion For improving access to protEction*), financé par l'Union européenne pour trois ans (2021-2023). Associant plusieurs acteurs français et italiens réunis au sein d'un consortium piloté par Forum réfugiés-Cosi, ce projet vise à développer les voies complémentaires d'accès au territoire européen pour les bénéficiaires d'une protection internationale (réinstallation, couloirs universitaires, parrainages privés...). Le RLF est plus directement engagé sur le volet de la réunification familiale, une mission développée depuis plusieurs années qui s'inscrit dans la stratégie 2020-2025 du Mouvement, et qui consiste à soutenir les familles séparées dans leurs démarches visant à être réunies.

Le projet **SAFE** comprend en outre un renforcement de l'accompagnement global des personnes (35 cas individuels suivis au total par le RLF), allant du diagnostic de la situation des personnes à l'organisation de l'arrivée de leur famille sur le territoire français, en passant par un soutien administratif et juridique conséquent.

Par ailleurs, la Croix-Rouge française réalise une cartographie des acteurs et des services engagés dans l'activité des réunifications familiales (associations, organisations, instances, communautés, diasporas, etc.), ainsi qu'une évaluation des besoins des bénéficiaires. Enfin, des actions de formation (6 sessions directement menées par la CRF) seront proposées aux professionnels et aux parties prenantes, en lien avec les autres partenaires de ce projet.

Sur une logique similaire, la Croix-Rouge française participera à un second projet européen co-financé par le Fonds européen Asile Migration Intégration (FAMI).

Intitulé **REPAIR** (*Reunification Pathways for Integration*), ce projet, prévu pour une durée de trois ans, débutera début 2022. Il sera piloté par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) en partenariat avec les Croix-Rouge autrichienne, britannique, française et slovène et le CICR.

Dans la continuité des objectifs poursuivis par **SAFE**, le projet **REPAIR** vise à permettre une réunification familiale sûre et légale dans l'UE en proposant aux familles bénéficiaires un soutien holistique à chaque étape du processus, tout en harmonisant les pratiques en matière de réunification familiale. Chacune des quatre sociétés nationales augmentera son nombre de suivis de cas individuels et renforcera son soutien à l'intégration des familles nouvellement arrivées. Dans ce cadre, elles conduiront également une évaluation des besoins de leurs bénéficiaires, afin d'améliorer leurs prestations de service. Enfin, elles consolideront leurs actions de sensibilisation tant au niveau national, qu'auprès des communautés directement concernées.

Le RLF participe également aux réunions organisées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) dans le cadre du **Réseau mondial de réunification des familles de réfugiés** (FRUN) lancé en 2020 sous les auspices du Pacte mondial pour les réfugiés⁷.

À cet égard, le FRUN a créé une communauté de points focaux pour la Réunification familiale (REFA) représentant des organisations, gouvernements et entités.

⁷ - <https://www.unhcr.org/family-reunification.html>
Le RLF a participé à la réunion du 4 mars 2021, qui avait pour objectifs d'explorer les défis communs du traitement de la réunification familiale ; partager les meilleures pratiques et les leçons apprises par les États ; et enfin examiner les capacités des parties prenantes pertinentes pour soutenir les États dans le traitement de la REFA.

Une équipe du service central renforcée

Poursuivant sa réorganisation et grâce à une pluralité de financements de bailleurs institutionnels (Direction générale des étrangers en France, Fonds Asile Migration Intégration) et privés, le service central comptait fin 2021, **seize postes**, outre des personnes en stage et trois bénévoles.

La mémoire du RLF

Représentant un intérêt historique majeur pour l'histoire de la Croix-Rouge française, le fonds RLF, de la création du service en 1959 à 2008, a été trié, classé, échantillonné et déposé auprès des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. Ce sont près de **73 mètres linéaires** représentant les activités, les missions, la mémoire du service, ainsi que les actions des volontaires qui sont conservés et accessibles selon des délais de communicabilité variables (par exemple 75 ans pour les dossiers individuels). Enfin, ce fonds met en exergue le rôle indispensable du service RLF dans l'aide apportée aux populations lors des conflits et des moments historiques de la période (ère soviétique, guerres d'Indochine, du Biafra, d'Algérie et d'Irak, tsunami en Asie du Sud-Est).



Mission RLF d'urgence en République démocratique du Congo

Dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), l'éruption du volcan Nyiragongo, le 22 mai 2021, a causé de graves dégâts matériels et d'énormes besoins humanitaires à Goma et sa périphérie. Le bilan des pertes humaines a été estimé à une trentaine de personnes.

Cette catastrophe naturelle de grande ampleur a contraint près de 400 000 personnes à fuir en direction du Sud-Kivu et à la frontière avec le Rwanda voisin, occasionnant de nombreuses séparations de familles.

Le CICR, en collaboration avec ses partenaires du Mouvement, est resté opérationnel depuis le début de la crise, tant à Goma que dans les sites de déplacement. Son action s'est concentrée notamment sur la nécessité pour les sinistrés d'accéder à l'eau, aux soins de santé et à leurs proches.

Dans ce contexte, un déploiement en urgence d'un personnel du RLF de la Croix-Rouge française a été mandé par le CICR afin de fournir un soutien à la société nationale sœur congolaise pour mener une réponse RLF cohérente et consistante en RDC.

Mise à disposition de la délégation CICR de Goma durant deux mois (de mi-juin à mi-août 2021), la coordinatrice des recherches au sein du pôle RLF de la CRF, a eu pour missions principales de coordonner la réponse RLF liée à l'événement et de prodiguer des conseils techniques aux volontaires de la Croix-Rouge de RDC dans la fourniture des services de RLF aux populations affectées.

Sur la période du 27 mai au 10 août 2021, le dispositif d'urgence RLF en réponse à la « crise volcan » a permis de faciliter le rétablissement

(mais aussi le maintien des liens familiaux) au travers de **4 993 appels téléphoniques**. **1 595 requêtes** d'adultes pour des enfants recherchés ont été comptabilisées et **261 enfants non accompagnés** ont pu être réunifiés avec leurs familles par l'action du Mouvement.

Chiffres clés de l'activité 2021

> UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE

- Des besoins croissants
- Une évolution des contextes de séparation
- La recherche, ADN du service
- Des personnes toujours vulnérables
- La résolution des cas
- Davantage de suivis de réunifications familiales

Chiffres clés de l'année 2021

L'année 2021 est celle de la transition entre deux systèmes de gestion des cas individuels. Si l'ensemble des anciennes données ont migré dans notre nouvel applicatif, les données présentées dans ce rapport consolident les deux outils et peuvent ne pas être exhaustives.

Un point est cependant certain : **l'activité est en hausse constante**, reflétant ainsi les risques accrus de séparations lors des déplacements de populations à l'échelle de la planète.

Selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), 89,3 millions de personnes étaient déplacées de force à travers le monde, affectant en particulier la région du Tigré en Éthiopie ou encore l'Afghanistan⁸.

8 - Communiqué de presse du HCR du 16 juin 2022
<https://www.unhcr.org/be/79149-unhcr-global-trends-2022.html>

Des besoins croissants

Le service RLF a connu de nouveau **une forte augmentation des nouveaux dossiers de recherche ou nouveaux bénéficiaires**⁹, selon la terminologie de FLA (+ 64%).

Les **dossiers traités**¹⁰, c'est-à-dire suivis ou clos dans l'année¹¹, ont aussi progressé avec **2657 dossiers traités** (contre 2227 en 2020, soit + 19 %).

Depuis 2016, **plus de 86 % de nos nouveaux dossiers créés** (en moyenne) **sont sortants**, c'est-à-dire que les dossiers concernent des demandeurs en France pour des recherches à l'étranger via le Mouvement.

9 - Un bénéficiaire est une personne qui reçoit un service RLF.

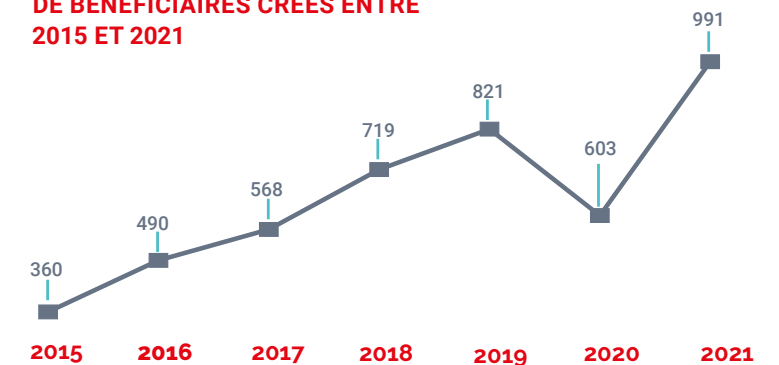
10 - Les dossiers traités correspondent aux situations suivantes :

- **création des dossiers** avant leur attribution à un officier de recherches. Dès ce stade, les dossiers font l'objet de vérification des doublons, d'un enregistrement dans l'outil de recherche *Trace the Face* et de premières recherches auprès des administrations françaises,
- **attribution du dossier** à un officier de recherches qui poursuit l'instruction en menant des recherches.

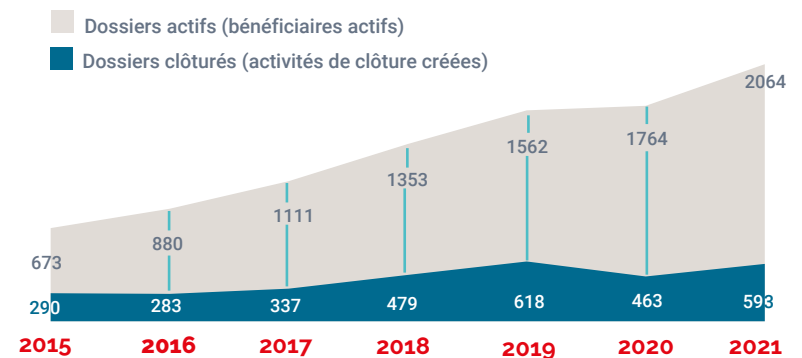
11 - Les dossiers peuvent être clos de différentes manières :

- **les clos positifs représentent les cas résolus pour les différents services RLF** : le sort de la personne recherchée a été éclairci (localisée ou décédée), l'attestation délivrée ou la famille réunifiée. Les dossiers peuvent être résolus soit par le demandeur lui-même, soit grâce à l'action du Mouvement.
- **Les clos négatifs représentent les cas non résolus** : les recherches sont épuisées, l'attestation n'a pu être délivrée ou le processus de réunification familiale n'a pas pu aboutir. Il arrive également que le demandeur se soit rétracté ou qu'il ne soit plus localisable entre autres (cas annulé).

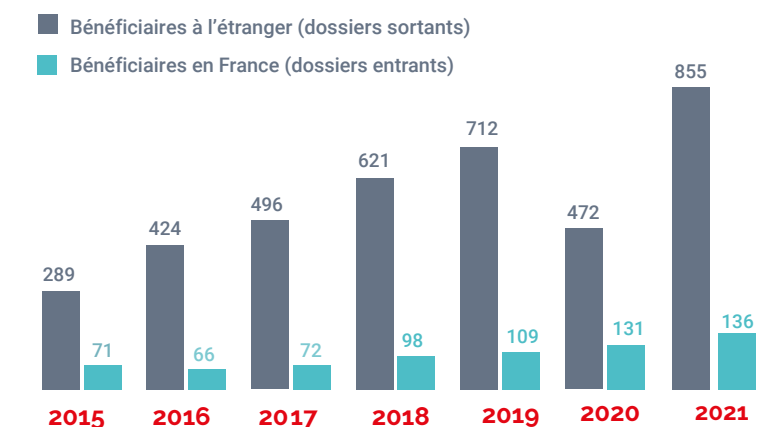
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES CRÉÉS ENTRE 2015 ET 2021



ÉVOLUTION DES DOSSIERS TRAITÉS



RÉPARTITION DES DOSSIERS CRÉÉS : ENTRANTS / SORTANTS



Une évolution des contextes de séparation

Depuis 2018, le nombre de pertes de contact liées à des conflits diminue et la **migration reste la principale cause des séparations**¹². Ainsi dans plus de 54 % des dossiers traités, la perte de contact est survenue sur les routes de l'exil et dans plus de 28 % des cas en raison d'un conflit.

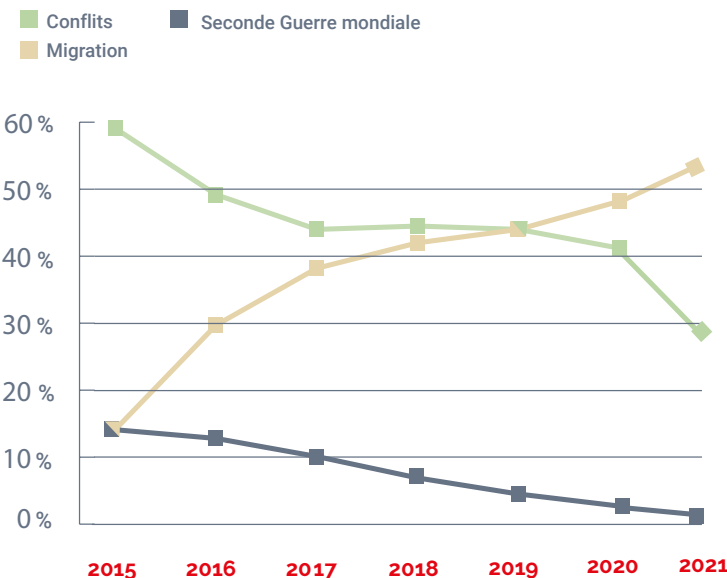
12 - Le contexte de séparation est défini par la dernière cause de séparation ou rupture du lien. Les séparations liées à la migration impliquent une perte de contact durant le parcours migratoire. Les séparations liées à un conflit impliquent une perte résultant directement de ce conflit.

La recherche, ADN du service

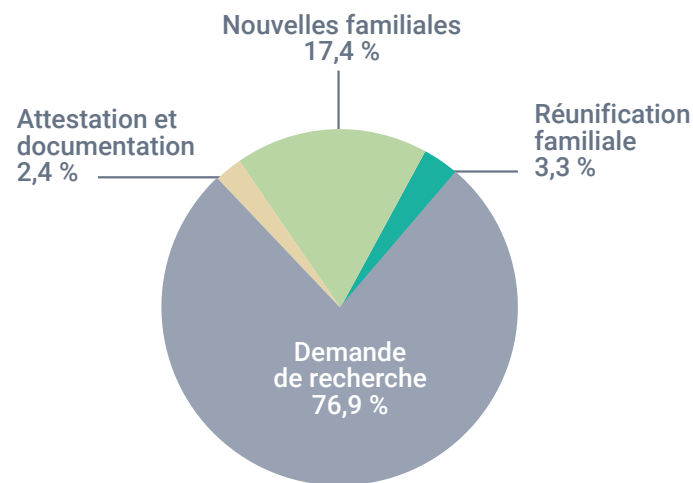
Le service RLF mène des activités de recherche, de regroupement ou de réunification familiale, de délivrance de messages et de remise de pièces officielles, principalement des attestations de détention. **En 2021, les recherches de personnes portées disparues représentaient toujours l'essentiel de l'activité avec 1 036 nouvelles demandes de recherche ouvertes**, soit environ 77 % des activités d'ouverture de dossier¹³.

33 demandes de pièces officielles ont été ouvertes permettant ainsi à des personnes anciennement détenues à l'étranger, visitées et enregistrées par le CICR, de faire valoir leurs droits au titre de l'asile ou pour d'autres démarches administratives en France.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CRISES ET CONTEXTES DES BÉNÉFICIAIRES ACTIFS



ACTIVITÉS D'OUVERTURE (PAR TYPE DE SERVICE) EN 2021



234 messages Croix-Rouge ont été collectés dans le cadre du maintien du lien pour l'échange de nouvelles familiales.

13 - Plusieurs demandes de recherche peuvent concerner un seul et même bénéficiaire.

Chaque jour en 2021

4 nouveaux bénéficiaires créés

2 dossiers clôturés

5 nouvelles demandes reçues par le service central

Des personnes toujours vulnérables

En 2021, pour les nouveaux dossiers créés, 26,5 % des demandeurs en France étaient des enfants non accompagnés¹⁴, originaires de **Guinée** (24,3 %), d'**Afghanistan** (22,2 %), et de **Côte d'Ivoire** (21,1 %).

> Les demandes de recherches de ces jeunes à destination de l'étranger ont été multipliées par 5,5 depuis 2015, la cause principale de la rupture de contact résultant de leur parcours migratoire.

> Ces demandes émanent principalement des régions de Normandie (18,2 %), des Hauts-de-France (14,3 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (13 %) et de Île-de-France (13 %), en particulier les départements du Pas-de-Calais (6,5 %) et de Paris (6,5 %).

Les demandeurs adultes étaient essentiellement originaires d'**Afghanistan**, de **Côte d'Ivoire**, de **Guinée** et de **République démocratique du Congo**.

Quant aux **personnes recherchées**, il s'agissait principalement de personnes **résidentes** (40 %), c'est-à-dire présentes dans leur pays d'origine ou dans un pays d'accueil. Pour ces dernières, leur enregistrement systématique dans *Trace The Face* a été réalisé. Depuis l'existence de cet outil de recherche, nous avons publié plus de 1350 photos, effectué près de 4000 enregistrements en incluant les demandeurs et les personnes recherchées et permis annuellement près de deux « matches »¹⁵.

Dans le **top 5 des pays** de recherche figurent l'**Afghanistan**, la **République démocratique du Congo**, la **Syrie**, la **Guinée** et la **Libye**. Les recherches en France constituent, quant à elles, 13,7 % des dossiers traités pour des demandes provenant essentiellement du **Royaume-Uni**, de **Syrie** et de **Belgique**.

14 - Généralement dénommés « mineurs non accompagnés » (MNA).
15 - Cette base de données européenne, conçue à l'initiative des services RLF des Sociétés nationales suisse et autrichienne et mise en œuvre depuis septembre 2013, permet d'enregistrer les informations principales des dossiers de recherche migration. Grâce à la mise en ligne de photographies des demandeurs sur le site www.tracetheface.org, des correspondances ou « matches » peuvent ensuite être établis entre deux personnes enregistrées qui se cherchent. Une fois l'identité des deux personnes vérifiée, la mise en contact peut commencer.

PAYS DE RÉSIDENCE DES BÉNÉFICIAIRES CRÉÉS EN 2021

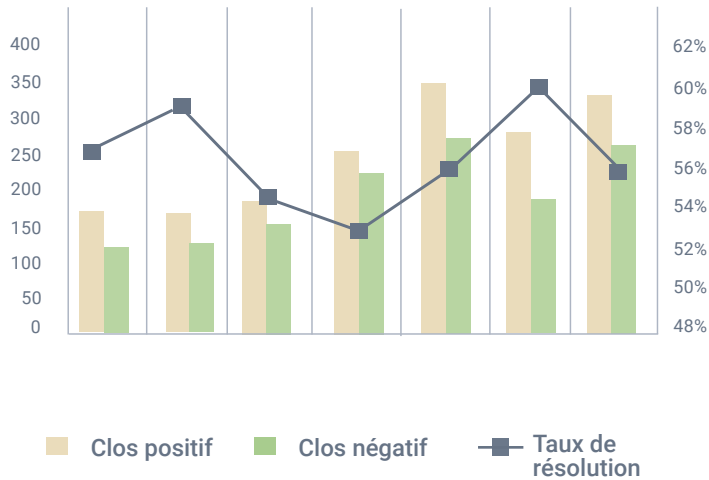




La résolution des cas

Dans 55,6 % des cas, les dossiers ont été résolus et le sort de la personne a été éclairci pour un total de 593 dossiers clôturés, permettant d’apporter une réponse aux personnes accompagnées. Ce taux inclut les situations dans lesquelles le sort de la personne recherchée a été éclairci, soit par l’action du Mouvement, soit par le demandeur lui-même qui a repris contact avec ses proches, soit lorsque le demandeur ou le Mouvement apprend que la personne recherchée est décédée. Nous avons ainsi fait la lumière sur le sort de 315 personnes dont 200 retrouvées vivantes.

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉOLUTION

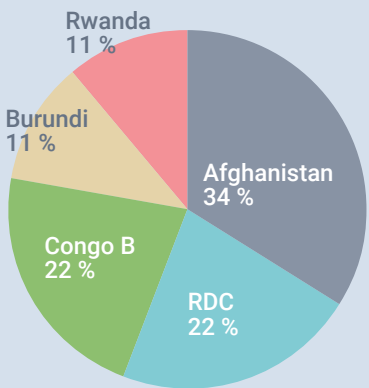


Davantage de suivis de réunifications familiales

Ce sont 44 nouvelles demandes de réunification familiale qui ont été ouvertes durant l’année 2021, la majorité étant comptabilisée dans le cadre du projet SAFE¹⁶. Le nombre de dossiers ouverts est ainsi 3,1 fois plus important qu’en 2020 (14) et 2,75 fois plus important qu’en 2019 (16) grâce à une ressource humaine supplémentaire.

Au total, 9 familles ont été réunifiées durant l’année 2021 (dont une dans le cadre du projet SAFE), contre 5 l’année précédente. Les principales nationalités des bénéficiaires sont l’Afghanistan, la République démocratique du Congo, le Congo Brazzaville, le Burundi et le Rwanda. Aucun enfant non accompagné n’a été à l’initiative de cette procédure en qualité de « regroupant » en 2021.

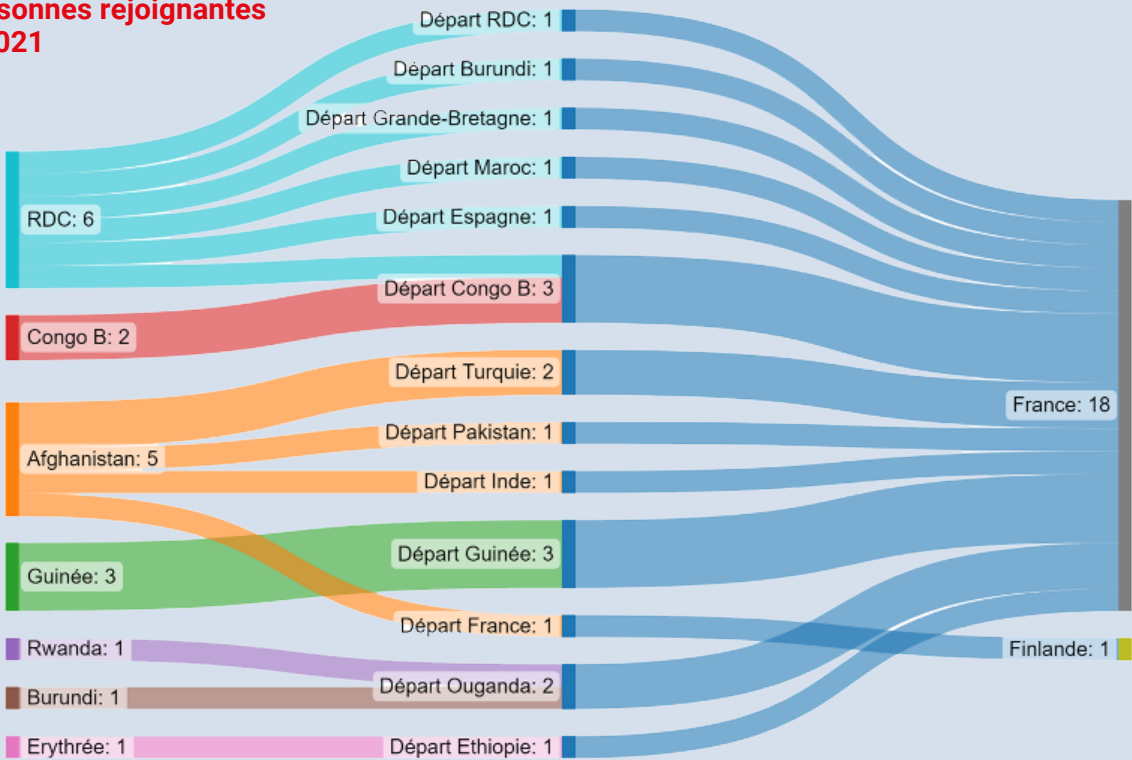
DOSSIERS REFA PAR NATIONALITÉ 2021



Au-delà des chiffres, dans la quasi-totalité des dossiers suivis, l’issue est positive et un visa est délivré, étant rappelé que la durée moyenne d’un dossier est de deux ans.

16 - Pour des raisons de capacité limitée, seuls les dossiers précédés d’une recherche pouvaient être accompagnés dans la demande de réunification familiale, sauf exception en raison de notre plus-value compte tenu de notre appartenance à un réseau mondial et de la possibilité de solliciter l’assistance des sociétés nationales sœurs et du CICR. Avec le projet SAFE, les dossiers suivis n’ont pas été pour la plupart précédés d’une demande de recherche.

Nationalité et parcours des personnes rejoignantes 2019-2021



Nos opérations

> UN SERVICE AU PLUS PROCHE DES BESOINS DES PERSONNES

- La force d'un réseau RLF national qui s'agrandit
- Une prise en charge de proximité et dans la durée
- Accompagnement et développement des compétences des acteurs de terrain
- Tous acteurs du RLF

Un service au plus proche des besoins des personnes

La force d'un réseau RLF national qui s'agrandit

En 2021, un nouveau bureau régional bénévole a ouvert à **Sevran en Île-de-France**, permettant de renforcer le maillage territorial et d'apporter une réponse adaptée aux importants besoins RLF exprimés en Île-de-France. **Dix antennes régionales** assurent ainsi l'ensemble des missions RLF sur le territoire à travers des permanences physiques et téléphoniques, des entretiens de demande de recherches, des actions de prévention et de maintien des liens familiaux et du soutien à la réunification familiale.

L'activité de RLF est également intégrée dans des activités de maraudes, en particulier celle menée par le Dispositif mobile de soutien aux exilés (DMSE) dans les Hauts-de-France et par le dispositif MORPHÉE intervenant auprès des exilés vivant dans les campements du nord de Paris et en Seine-Saint-Denis. Ces dispositifs conduisent essentiellement des actions de prévention de la rupture du lien et de maintien du lien



familial à travers la mise à disposition de connectivité (téléphones, crédit téléphonique, tablettes, wifi) et de sensibilisation auprès des populations migrantes. Le DMSE et MORPHÉE ont permis à **5424 personnes d'appeler leur famille à l'étranger**.

+ 1
nouveau bureau
régional bénévole

129
bénévoles formés
et engagés sur la
mission RLF en France

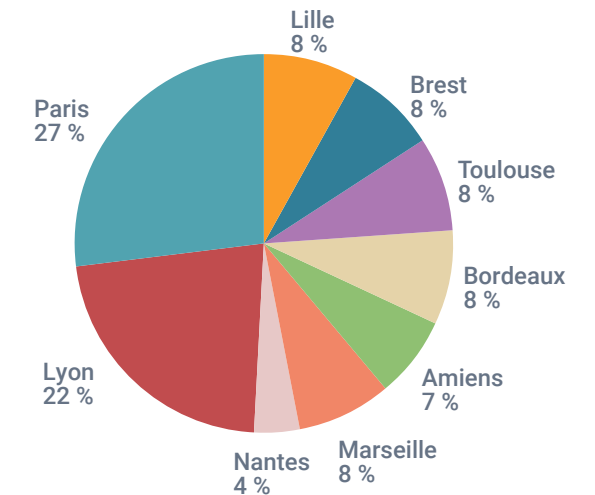
Une prise en charge de proximité et dans la durée

Les bureaux RLF sont en première ligne pour répondre aux besoins qui s'amplifient. La part des dossiers prise en charge par les bureaux régionaux augmente, passant de 286 nouveaux dossiers en 2020 à **495 en 2021**.

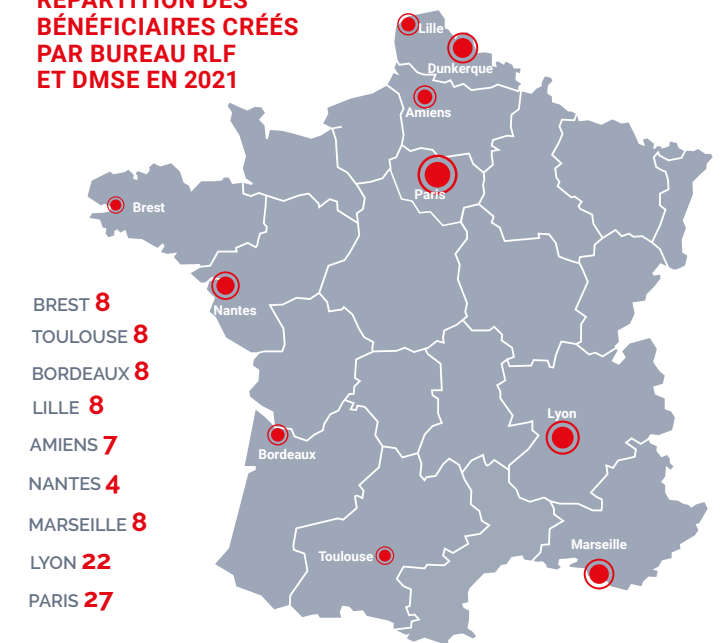
Le traitement d'une demande de RLF peut durer **plusieurs années** (en moyenne plus d'1,5 an) et le réseau bénévole assure au fil du temps, le suivi d'un nombre toujours plus important de dossiers. Les besoins RLF se concentrent particulièrement à Paris et Lyon¹⁷, qui ont une activité très soutenue, ainsi qu'à Lille, Brest, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Amiens et Nantes.

17 - 27% des dossiers sortants ont été créés à Paris et 22% à Lyon.

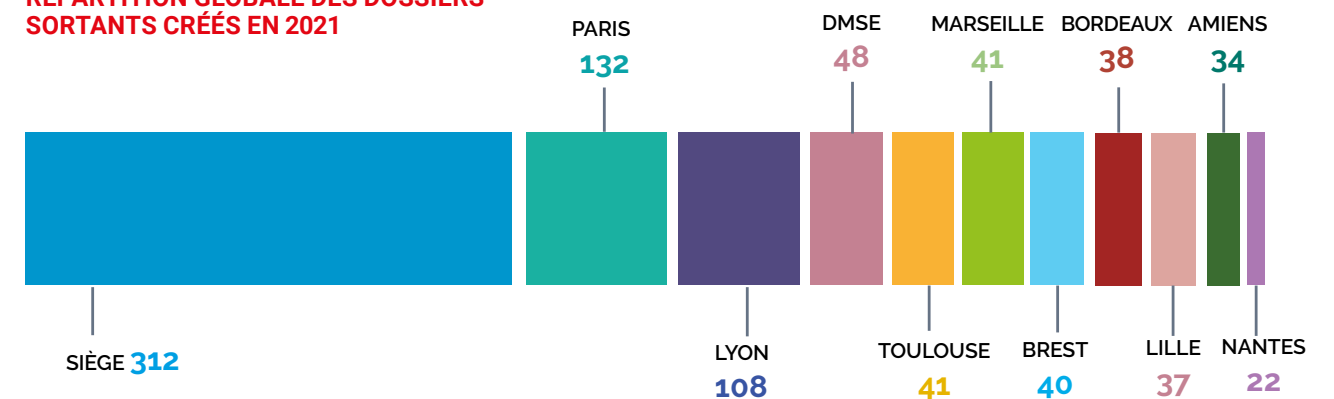
RÉPARTITION DES DOSSIERS SORTANTS CRÉÉS PAR BUREAU RLF EN 2021



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES CRÉÉS PAR BUREAU RLF ET DMSE EN 2021



RÉPARTITION GLOBALE DES DOSSIERS SORTANTS CRÉÉS EN 2021



Accompagnement et développement des compétences des acteurs de terrain

Les bureaux RLF régionaux sont animés et coordonnés par le service central à Montrouge qui instruit les demandes de recherches et de réunifications familiales, accompagne les équipes dans la mise en œuvre de leurs missions, pilote le projet Mineurs non accompagnés (MNA) et les opérations RLF en situation d'urgence.

Afin de mener à bien cette mission, une salariée chargée de l'accompagnement des bureaux RLF et du développement de la mission a été recrutée pour renforcer la coordination des opérations RLF.

Au cours de l'année 2021, notre objectif visant à renforcer les compétences de nos équipes régionales a été poursuivi avec l'organisation de :

- > **3 sessions de formation initiale** à destination des nouveaux bénévoles,
- > **2 sessions de formation continue** sur le soutien psychosocial des personnes accompagnées par la mission RLF.

Afin de soutenir l'instruction des dossiers de réunification familiale, une nouvelle formation d'une journée sur l'accompagnement des personnes dans leurs démarches de réunification familiale est venue compléter notre offre de formation.

Cette formation a été particulièrement appréciée, l'objectif étant de pouvoir s'appuyer davantage sur les équipes régionales, au plus près des personnes accompagnées, pour instruire ces dossiers qui nécessitent un socle de connaissances juridiques pour être menés à bien.



Tous acteurs du RLF

Soucieux de rendre le service toujours plus accessible, les activités de diffusion du RLF se sont intensifiées en France et les acteurs Croix-Rouge se font de plus en plus le relais de la mission sur leurs activités. Le réseau national de bénévoles RLF diffuse et promeut les activités de RLF auprès des différents publics en se rendant dans les divers lieux d'accueil des personnes migrantes ou en demande d'asile (dispositif national d'accueil, foyers d'hébergement), les structures d'accueil des mineurs non accompagnés (en particulier les dispositifs d'évaluation de la minorité), les établissements pénitentiaires ou tout autre lieu où des personnes peuvent exprimer un besoin de RLF.

Il organise des échanges avec des partenaires institutionnels et associatifs ainsi que des événements thématiques en lien avec la migration et les réfugiés. Il mène aussi des activités de maintien du lien familial, comme des points *phone*, dans des structures de prise en charge d'urgence afin de prévenir les séparations.

À titre d'exemple la Cimade, des SPADA, Forum Réfugiés - Cosis, Adapp 13, Coallia, l'Armée du Salut ont été sensibilisés par nos bureaux cette année. Les équipes régionales ont pu participer également à des journées thématiques comme la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin.

TRACE THE FACE

Le poster *Trace the Face* est affiché mensuellement dans les différents lieux d'accueil identifiés par les antennes bénévoles RLF sur le territoire français.

Neuf bornes *Trace the Face* sont également installées à Lille, Lyon, Ris-Orangis, Marseille, Toulouse, Beauvais, Brest, Nantes et Paris pour faciliter l'accès des personnes à ce site internet dédié.

LE PROJET « AMBASSADEURS DU RLF »

Un nouveau projet visant à constituer un réseau d'ambassadeurs capable de communiquer auprès de tout public sur l'existence de la mission RLF a vu le jour. Préalablement formé et accompagné, ce réseau a pour ambition d'agir par des actions de sensibilisation et des activités entre pairs, en privilégiant une approche inclusive et participative. Un groupe de travail mixte (salariés, bénévoles, Croix-Rouge, non Croix-Rouge, MNA...), composé de 17 personnes, a été créé. À l'occasion de six ateliers organisés entre juillet et octobre 2021, le travail de groupe a abouti à la création d'un prototype de jeu comme outil de sensibilisation.

LE PROJET MNA EN RÉPONSE À UN BESOIN CROISSANT FORMULÉ PAR LES JEUNES

La convention avec la Direction générale des étrangers en France du ministère de l'Intérieur a été renouvelée pour deux ans afin de répondre aux besoins exprimés par les mineurs non accompagnés en termes de maintien et de rétablissement des liens familiaux. Ce projet vise à rechercher les proches des MNA à l'étranger, notamment au sein de l'Union européenne, à renforcer les capacités de la Croix-Rouge française et des autres acteurs impliqués dans le suivi et la prise en charge des MNA.

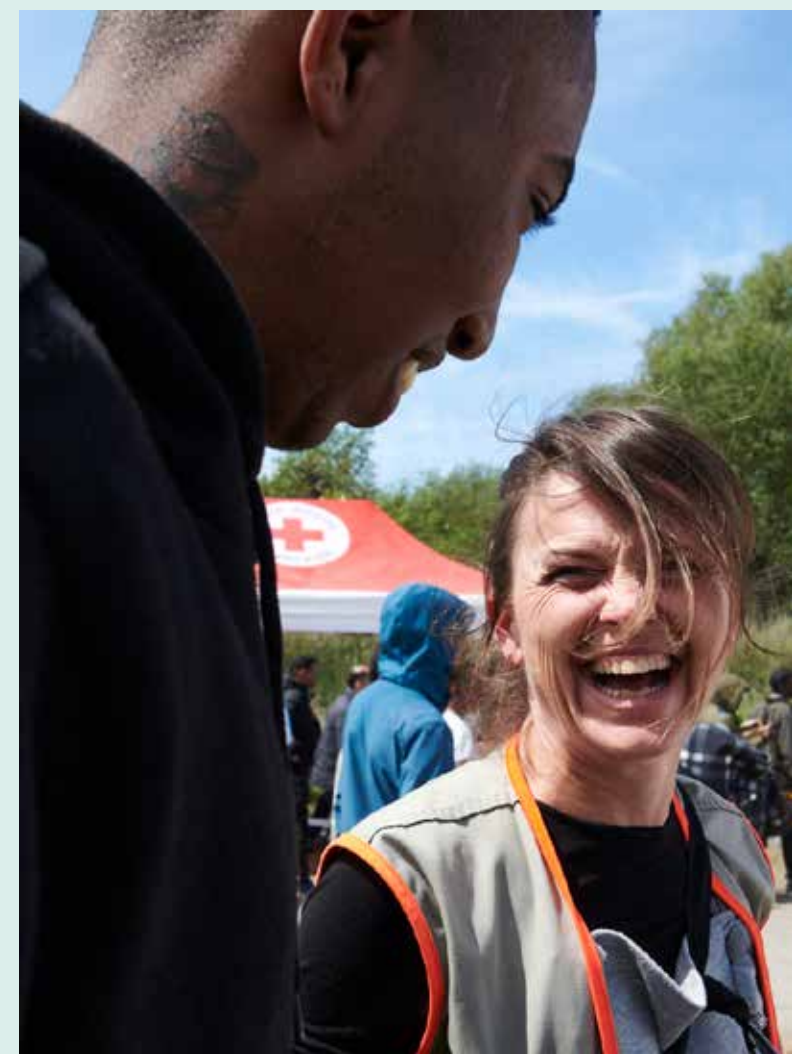
Le projet MNA en 4 axes majeurs :

- > **rendre les services de maintien et de rétablissement des liens familiaux accessibles** aux mineurs non accompagnés sur le territoire ;

- > **collecter les demandes de recherches** et effectuer un suivi individuel des cas ;
- > **soutenir la coopération et les échanges de bonnes pratiques** au sein du réseau Croix-Rouge ;
- > **développer des outils et la formation** des bénévoles et professionnels.

En 2021, le nombre de dossiers MNA a continué d'augmenter pour représenter 28 % de l'ensemble des dossiers créés sur la période globale du projet (2019-2021).

Les sensibilisations se sont poursuivies et renforcées tout au long de l'année 2021 pour mieux faire connaître la mission auprès de nouveaux acteurs institutionnels, administratifs, associatifs et des jeunes eux-mêmes, premiers concernés par le projet. Elles ont été adaptées en fonction du public visé : un support de présentation numérique à destination des équipes accompagnant les MNA ; des temps plus informels avec les jeunes à l'aide de supports pédagogiques et interactifs (utilisation du poster, des flyers, des dépliants, de vidéos sur le RLF consultables sur Internet...).



194
nouvelles demandes
MNA

481
dossiers instruits dont
les requérants sont
des MNA

239
mineurs enregistrés
dans *Trace the Face*
(au-dessus de 15 ans)
en juillet 2021

62
MNA ayant rétabli le
contact avec leur famille

142
actions de sensibilisation
RLF à destination
des équipes
accompagnantes

63
actions de sensibilisation
RLF à destination
des MNA

424
structures informées
sur le RLF



Des outils de communication plus adaptés et diversifiés

La stratégie et les outils de communication RLF à destination des MNA ont été développés avec la participation des jeunes pour une meilleure transmission de l'information et des messages plus accessibles. Les dépliants, initialement développés en 13 langues, sont désormais disponibles en 22 langues ¹⁸.

Un atelier thématique sur les réseaux sociaux a été organisé, en coopération avec le CICR Paris et le Service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers à Nancy.

Dans le discours des jeunes rencontrés, les réseaux sociaux occupent une place centrale, mettant ainsi en évidence l'enjeu pour le service RLF de pouvoir être présent sur les plateformes actuelles (Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok). Conscients que Facebook reste le réseau social le plus populaire, une campagne Facebook a été initiée durant deux mois afin d'informer de l'existence de la mission et d'orienter les jeunes et professionnels vers celle-ci. **Plus de 106 000 personnes ont été ainsi touchées.**

18 - Français, anglais, arabe, pashto, dari, bambara, albanais, amharique, bengali, kurde, lingala, portugais, somali, tigrinya, ourdou, roumain, dioula, malinké, soninké, peulh, soussou et vietnamien.



Nos bureaux

DMSE

Maraudes sur les campements
rlf.mobile@croix-rouge.fr
06 45 46 39 93

RLF Amiens

rlf.dt80@croix-rouge.fr
03 22 33 38 92
06 47 11 85 94

RLF Lille

rlf.lille@croix-rouge.fr
06 08 52 25 55

RLF Brest

rlf.dt29@croix-rouge.fr
06 79 34 89 27

RLF Nantes

rlf.dt44@croix-rouge.fr
06 17 15 52 34

RLF Bordeaux

rlf.dt33@croix-rouge.fr
06 56 66 05 28

RLF Toulouse

rlf.dt31@croix-rouge.fr
06 83 99 50 17

RLF Montpellier

rlf.dt34@croix-rouge.fr
06 48 54 37 58

RLF Ile-de-France

RLF Paris

rlf.dt75@croix-rouge.fr
07 77 46 62 40

RLF Sevrin

rlf.dt93@croix-rouge.fr
06 33 77 62 52

RLF Strasbourg

rlf.grandest@croix-rouge.fr
06 70 25 79 79

Service central RLF

recherches@croix-rouge.fr
01 44 43 12 60

RLF Lyon

rlf.dt69@croix-rouge.fr
04 28 29 66 84

RLF Aix-en-Provence

rlf.pacac@croix-rouge.fr
07 88 39 23 81

SERVICES ADMINISTRATIFS

Campus Croix-Rouge française
21, rue de la Vanne CS 90070
92126 Montrouge Cedex
Tél. : 00 33 (0)1 44 43 11 00
www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL

98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14

croix-rouge française

